

MEILLEURE COPIE

Examen professionnel par avancement de grade ANIMATEUR·RICE PRINCIPAL·E DE 2^E CLASSE TERRITORIAL·E Session 2016 ÉPREUVE DE RAPPORT AVEC PROPOSITIONS

Commune de Animville
Service Animation

Le 22 septembre 2016

Rapport à l'attention de l'adjoint au maire
en charge de la jeunesse, de la culture
et de la vie associative

Objet : Les pratiques « hors-les-murs »

« Ouvrez des écoles, et vous fermerez des prisons... » Cette citation de Victor Hugo renvoie à l'idée de l'éducation pour tous, mais plus largement à l'éducation populaire, basée sur l'accès aux loisirs et à la culture pour tous, et ce, dès le plus jeune âge.

C'est dans ce contexte que sont d'ailleurs nées après guerre les Maisons Jeunesse et Culture (MJC). Or, force est de constater la désertification de nombreuses structures d'accueils de loisirs dédiées aux jeunes (sportives et culturelles) L'enjeu est donc de taille : faire le chemin inverse, que la culture et le loisir aillent à la rencontre des jeunes. Notre commune l'a bien compris et c'est le défi qu'elle a décidé de relever.

Dès lors, le présent rapport se propose d'une part de mettre la lumière sur les réponses existantes (I). D'autre part, de mettre au jour un plan d'action méthodique et efficace destiné à augmenter la fréquentation des structures environnantes par nos jeunes (II).

I) Focus sur le concept « Hors-les-murs »

Il s'agit d'une part d'aborder un volet : informatif et théorique sur la pratique « hors-les-murs » avant d'envisager d'autre part un volet plus pratique, traduit par des exemples sur terrain.

A) Définitions et enjeux de la pratique

De prime abord, l'idée de pratiquer « hors-les-murs » renvoie à celle de casser les barrières, en allant à la rencontre des jeunes et moins jeunes populations, en dehors des

centres sociaux. Partant en effet du constat d'une trop faible fréquentation des centres socioculturels et sportifs par les jeunes, l'enjeu est donc de les faire venir à nous.

Cela implique que la pratique « hors-les-murs » se confronte à l'espace public, autrement dit, l'espace « du dehors », espace qui appartient à tous. Cette notion d'espace public est importante car pour les jeunes notamment, le lieu public peut être un endroit familial, identifié et identifiable par tous les jeunes habitants.

Plus fondamental encore, le concept « hors-les-murs » vise l'objectif d'un bien vivre-ensemble, avec l'enjeu de sortir les populations et les jeunes de « dehors » trop souvent stigmatisés.

Enfin, revenons au terrain pour dire que cette pratique implique nécessairement l'implication d'un ou plusieurs animateurs allant à la rencontre des jeunes, pour ainsi leur donner la parole. Eu égard à l'actualité qui faisait celle de l'année 1995, ce sont les émeutes de 95 qui ont été promoteurs de comités de jeunes.

B) Exemple de communes innovantes

La pratique « hors-les-murs » veut être celle aussi qui se déplace à l'autre, comme en témoigne l'exemple du centre Pompidou mobile avec l'opération « un jour, une œuvre », où l'on vient présenter des œuvres d'art aux parisiens qui ne se déplacent pas dans les musées.

Dans la même optique, le lycée de la ville de Saint-Maur accueille au sein de son établissement des œuvres d'art, suscitant ainsi le débat auprès de jeunes citoyens. Les actions hors-les-murs dépassent les frontières et les a-priori en se rendant aussi présenter des œuvres dans les centres pénitentiaires.

Les populations les plus jeunes ne sont pas en reste, c'est ce que nous montre l'exemple de quelque quatre-vingt villes en France comme chez nos voisins européens au Québec et en Pologne, où se développent les bibliothèques de rues. Ces bibliothèques itinérantes vont alors à la rencontre des tout-petits en proposant des ateliers publics de lecture. D'ailleurs, le témoignage d'un volontaire de ce concept bibliothèque mobile à Montréal conforte dans le sens d'une réussite, celui-ci ayant été surpris par l'accueil que lui réservait les enfants à chacune de ses arrivées.

Toutes ces initiatives peuvent dresser un bilan rassurant car elles témoignent d'une fédération d'énergies mêlées et œuvrant pour la jeunesse. Cependant, toutes ces synergies ne peuvent bien s'enchevêtrer que si elles reposent sur un plan d'action rigoureux et bien organisé.

II) Zoom sur une démarche dynamique et transversale

Quelle que soit la solution envisagée, il convient de se doter d'une bonne méthode de travail, en se posant les bonnes questions (quels jeunes, quels moyens humains, techniques, etc...) Il s'agira de mettre en œuvre une véritable méthodologie de projet qui se décline en sept étapes.

A) De la conception...

En tout état de cause, il est utile de se documenter sur les actions « hors-les-murs » qui ont pu être réalisées ailleurs, avec notamment le repérage des erreurs à ne pas commettre. La phase documentaire s'alimente aussi par la recherche d'articles de presse ou d'études conduites sur les pratiques des jeunes.

À cela nous pouvons signaler que les études conduites dans le cadre des observatoires de la jeunesse sont des mines d'or d'information, notamment statistiques. Ensuite, rien ne se fera sans poser un diagnostic initial c'est à dire d'envisager dans notre commune quels jeunes, combien de jeunes, dans quelles structures veut-on les faire aller, combien de familles.

Signalons que les Caisses d'Allocations Familiales peuvent être à ce sujet d'excellentes ressources notamment pour avoir une connaissance plus approfondie des familles de notre territoire.

Somme toute, ces deux premières phases nous aideront à la formulation d'objectif général qui vise ici à transmettre les valeurs de solidarité et de citoyenneté à nos jeunes. Objectif général qui se déclinera par des objectifs opérationnels tels que développer le lien avec les habitants, ou faire découvrir le centre social aux jeunes.

Une phase essentielle, celle de la mobilisation et recherche des partenaires, car les jeunes sont l'affaire de tous. Et si l'on veut qu'ils soient impliqués, les partenaires doivent être définis tôt et concernés tôt si l'on veut qu'ils s'investissent. Aussi, il est important de prendre en considération leurs avis.

B) À la réalisation...

Ainsi bien défini, le projet qui s'inscrit dans un projet social et une démarche pédagogique, doit déterminer ses modalités de mise en œuvre. Qui est l'animateur ? Est-il le chef de projet ? Doit-on mettre en place un comité de pilotage ? De suivi fréquence de réunions ? Il est judicieux également de mettre en place un échancier et un tableau de bord, permettant d'anticiper le travail et surcharge de travail également.

Essentiellement, c'est la phase de communication qui aura son importance. Un tel projet ne peut pas fonctionner si on ne communique pas bien sur son projet. Il s'agit également de déterminer quels publics on visera (les pré-ados, les ados) et quels messages on va porter, et sur quels outils de communication (affiches, radios, tracts, ...) Enfin la démarche d'évaluation permettra d'améliorer notre projet et notre méthode en elle-même également.

En bref, on peut voir que dispenser d'un bon outil méthodologique est important, au sein duquel il faut se poser les bonnes questions. À chacune des collectivités territoriales de trouver les bonnes réponses.

À la lueur de ce rapport, nous avons vu que la pratique hors les murs est un enjeu public car elle est d'envergure citoyenne. Elle rassemble et fédère toutes les énergies dans toutes les directions tant elle est transversale.

La question de la jeunesse doit se voir accorder un haut degré de priorité, tant l'adulte est responsable de donner la chance au jeune et d'être l'adulte confiant de demain dans cette société parfois sensibilisée et manquant de repères sécurisants pour nos jeunes.